



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 45390

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge M. le ministre de l'éducation nationale au sujet de l'enseignement de l'histoire-géographie en série « S » à partir de la classe de première. L'Association des professeurs d'histoire-géographie s'est récemment émue des conditions d'enseignement de l'histoire et de la géographie prévues pour être appliquées dès la prochaine rentrée scolaire en classe de 1re S. En effet, les réductions horaires qui ont été proposées paraissent peu compatibles avec la nécessité de pourvoir à un enseignement de qualité de cette matière pour les élèves choisissant la filière scientifique. Il faut rappeler que déjà lors de la réforme de 1992, l'horaire de cette matière avait été diminué, passant de quatre à trois heures hebdomadaires. Les restrictions obligent enseignants et élèves à accepter un rythme de travail beaucoup plus élevé ou à faire des choix sélectifs peu judicieux comme le montre l'application des nouveaux programmes de classe de 3e, par exemple. La question est fondamentale à un moment où la place de l'instruction citoyenne est remise au coeur de l'enseignement. Comment apprécier à leur juste valeur les événements récents survenus par exemple en Autriche, si les élèves ne sont pas instruits de ce qui s'est passé dans les années 30 dans cette partie de l'Europe ? Il lui demande donc de lui préciser les orientations que le Gouvernement entend appliquer dès la rentrée prochaine sur ce sujet.

Texte de la réponse

Dans sa conférence de presse du 27 avril 2000, le ministre de l'éducation nationale a défini les grandes orientations dans lesquelles s'inscrit la poursuite de la réforme des lycées : préserver la diversité des savoirs en favorisant l'égalité des filières qui les incarnent ; pour ce faire, des aménagements ont été apportés aux différentes séries et classes ; favoriser la mise en place des dispositifs d'innovation pédagogique, centrés plus étroitement sur les besoins des élèves : aide individualisée en classe de seconde, travaux personnels encadrés en classes de première et terminale ; rénover les contenus d'enseignement en préservant les exigences intellectuelles indispensables à une formation de qualité. La réforme s'applique à la rentrée 2000 en classes de première des séries générales. Les classes terminales seront concernées à partir de la rentrée 2001. S'agissant de l'histoire-géographie, le ministre est particulièrement attaché à l'enseignement de ces disciplines qui fournissent des éléments indispensables pour la connaissance et la compréhension du monde actuel, et ce dans toutes les séries. La réforme des lycées conserve toute leur place à ces disciplines fondamentales. Les horaires actuels ont été maintenus dans la plupart des séries, sauf en série S. Le réaménagement de cette série a en effet été conduit avec le double souci d'une part, de privilégier les matières scientifiques, en particulier les sciences expérimentales, afin d'y attirer en priorité les élèves réellement motivés par les études scientifiques et d'autre part, de maintenir une part significative à la culture générale non scientifique. C'est cette préoccupation qui a conduit notamment à compenser la baisse de l'horaire d'histoire-géographie d'une demi-heure en classe terminale par l'introduction de dédoublements. Le groupe technique disciplinaire, à qui a été confiée l'élaboration des nouveaux programmes des lycées dont l'application interviendra en classe de seconde à partir de la rentrée 2001, proposera également des ajustements à l'actuel programme de première scientifique, qui seront appliqués à compter de la rentrée scolaire 2000.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45390

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2000, page 2542

Réponse publiée le : 14 août 2000, page 4822